

Île-de-France Mobilités maintient son engagement pour la pratique du vélo

Face au succès du dispositif d'aide à l'achat mis en place depuis le 20 février 2020, Île-de-France Mobilités poursuit son engagement extrêmement fort en faveur du vélo et de l'intermodalité.

Le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités du 8 octobre 2020 a décidé d'approuver le règlement modifié d'attribution d'une subvention pour l'aide à la pratique du vélo afin de rendre éligibles 2 nouveaux vélos adaptés et les dispositifs de 3^{ème} roue électrique.

55 000 demandes ont été déposées entre février et le 21 septembre 2020 et environ la moitié ont été validées. Pour l'année 2020 Île-de-France Mobilités prévoit un budget total de 30 millions d'Euros.

En complément du service « Véligo Location » qui permet aux Franciliens de louer un vélo à assistance électrique (VAE) pour une durée de 6 mois, un dispositif d'aide à l'achat a été mis en place depuis le 20 février 2020. Île-de-France Mobilités propose une aide à l'achat de 50% du prix du vélo, avec un plafond de 500€.

Ce dispositif concerne aujourd'hui les VAE, les vélos cargo avec ou sans assistance électrique neuf, les vélos pliants avec ou sans assistance électrique et les vélos dits « adaptés » destinés à toute personne justifiant ne pas être en capacité de faire du vélo classique à deux roues, comme par exemple :

- vélos dont la taille, le renforcement, l'enjambement et/ou l'assise sont adaptés (par exemple vélos pour les personnes très grandes ou très petites, bicycles à enjambement bas pour les personnes âgées ou s'étant faites opérées ne pouvant pas lever haut la jambe...)
- vélos individuels à trois roues (tricycles), assis, semi-couchés ou couchés (trikes)
- dispositifs de 3^{ème} roue handbike, électriques ou non électriques

Depuis le mois de juin 2020, les vélos adaptés, c'est-à-dire les vélos qui répondent aux besoins de personnes en situation de handicap, à mobilité réduite ou présentant des spécificités les empêchant d'utiliser un vélo individuel standard (mécanique ou à assistance électrique), ainsi que les vélos pliants sont éligibles à l'aide à l'achat sur <https://www.iledefrance-mobilites.fr/prime-velo>

Pour permettre au plus grand nombre d'utiliser le vélo, Île-de-France Mobilités a décidé d'élargir le dispositif de subventionnement à d'autres catégories de vélo afin de prendre en compte l'ensemble des situations de handicap.

L'aide à l'achat va également pouvoir concerner 2 nouveaux types de vélos et un dispositif de 3^{ème} roue électrique :

- Des tandems, permettant de circuler avec une personne en situation de handicap :



Exemple de tandem avec Stocker à l'avant, permettant de rendre l'usage du tandem accessible aux personnes qui ne peuvent pas pédaler sur une selle.

- Des vélos triporteurs permettant de transporter une autre personne en fauteuil roulant :



Exemple de vélo triporteur avec fauteuil intégré, permettant de transporter une personne en fauteuil roulant. Il faut transférer la personne transportée de son fauteuil roulant au fauteuil du vélo



Exemple de vélo triporteur pour fauteuil roulant, permettant d'emmener directement quelqu'un assis dans son fauteuil roulant.

- Dispositif de 3eme roue électrique (ajouté sur un fauteuil et limitée à 25km/h) :



Troisième roue handbike qui associe un pédalier à main à une roue (H7). Accrochée au fauteuil, cette troisième roue vient soulever les roues avant du fauteuil (H9). La présente adaptation vise à intégrer également des dispositifs de troisième roue électrique (à droite).

Après l'ouverture du dispositif aux vélos adaptés en juin 2020, l'aide à l'achat pour 3 autres types de vélos adaptés sera opérationnelle dès le 12 octobre 2020 et concerne les vélos achetés à compter du 1er juillet 2020. Elle consiste en une aide à hauteur de 50 % du montant restant à charge pour

Communiqué de presse
Vendredi 9 octobre 2020



l'utilisateur après remboursement par les aides locales, la Sécurité sociale ou la mutuelle, plafonnée à 1200 €.

Contacts presse :

Amélie Lange – amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr